

5

# Circuit des Crêtes

Uriage-les-Bains

> Le Sonnant d'Uriage

> Villeneuve d'Uriage

> Vaulnaveys-le-Haut > Uriage-les-Bains

Distance	Dénivelé cumulé	Temps de parcours	Effort	Technicité	Risque
 9,5km	 270m	 3h00			

Système de cotation FFR - Voir dernière page

Uriage  
LES-BAINS

Les sentiers...

*Sympathique circuit offrant de beaux panoramas sur Belledonne et Saint-Martin d'Uriage*

Lavoir de Villeneuve d'Uriage

► **Départ** ➔ Uriage-les-Bains — Office du Tourisme.

① **Alt. 410 m** ➔ En face de l'Office de Tourisme, côté parc, prendre la piste qui s'amorce au niveau de l'usine des Laboratoires Dermatologiques d'Uriage, au-dessus d'un grand parking. Elle descend la combe en pente douce en direction de Gières, en rive droite du ruisseau du Sonnant. Juste après un petit pont, elle passe devant l'ancienne usine à ciment (panneau) puis se rétrécit en entrant dans la forêt. Au bout d'1 km environ, le chemin rejoint la route au hameau du Sonnant. La suivre jusqu'au passage piéton face au magasin «la Combe Gourmande». Traverser la route, ne pas entrer dans le lotissement des Peiffendes mais continuer la route sur 450 mètres et tourner à gauche en prenant le pont sans parapet.

② **Alt. 350 m** ➔ Entrer dans le lotissement du Vaujalas et gagner le croisement. En face, prendre le chemin qui monte vers le bois. Après une montée très soutenue, il sort de la forêt pour serpenter en pente plus douce entre les champs jusqu'au hameau de Villeneuve d'Uriage. Prendre sur votre droite la rue goudronnée qui descend sur une cinquantaine de mètres (Chemin du Murier). Au bout de la rue, dans une alcôve en contrebas sur la gauche, on découvre un charmant lavoir restauré. On peut observer en face le chemin qui part vers le Mûrier. Faire demi-tour, repasser devant le chemin d'arrivée et continuer jusqu'à un croisement avec un bassin.

③ **Alt. 580 m** ➔ Prendre à droite la route montant vers la chapelle de Villeneuve (direction Herbeys). Au carrefour devant la chapelle, prendre à gauche la rue qui descend en passant devant un bassin contre le mur du cimetière (chemin des Taillées). 150 m plus bas, prendre à droite le chemin de terre qui part à l'horizontale (chemin de Champ-Quieu). Bordé de champs, il est en balcon au-dessus d'Uriage, avec une vue magnifique sur Belledonne.



*Chapelle de Villeneuve d'Uriage  
Sa cloche datant de 1618 est classée Monument Historique*



Après une courte montée, on atteint le point culminant du parcours (615 m) et on poursuit en pente douce sur la crête avec vue sur Belledonne à gauche, le Vercors à droite et la Matheysine en face. Ignorer à droite un chemin qui monte dans les champs puis, peu après, un chemin qui rejoint une ferme, pour continuer à descendre sur la crête. À une fourche, laisser à gauche un chemin qui dessert une maison. On passe devant une table d'orientation avant d'atteindre une bifurcation à la lisière de la forêt.

④ **Alt. 500 m** ➔ Ne pas prendre les chemins qui partent vers Herbeys (à droite) et Vaulnaveys (en face) mais tourner en épingle à gauche (panneau) pour redescendre vers Uriage dans la forêt, pratiquement en ligne droite.

⑤ **Alt. 412 m** ➔ En bas, prendre la première rue à gauche (chemin des Alberges). Elle passe derrière d'imposantes villas du début XX<sup>ème</sup> avant de revenir sur l'avenue d'Uriage à l'angle du golf. Traverser l'avenue et continuer à gauche par la contre-allée arborée en direction du parc d'Uriage. Passer deux ronds-points puis suivre le parc jusqu'à revenir à l'Office de Tourisme à l'entrée d'Uriage.

La chapelle de Villeneuve d'Uriage (villa nova de Aurriaco) a été construite au XVI<sup>ème</sup> ou XVII<sup>ème</sup> siècle et remaniée en 1901. Le petit clocher roman primitif qui flanque la nef sur son côté droit possède encore sa flèche en pierre ainsi que sa cloche datant de 1618 et classée Monument Historique. À voir également son maître-autel du XVIII<sup>ème</sup> siècle, de style baroque en stuc peint façon marbre comme celui de la chapelle de Saint-Nizier (située de l'autre côté de la vallée) et son magnifique trône de célébrant en bois datant du XVII<sup>ème</sup> siècle qui proviendrait de la Chartreuse-de-Prémol.





Sur le territoire d'Uriage de nombreux chemins ruraux ont été réhabilités et organisés en différents circuits de difficulté et longueur variables. Ils peuvent être parcourus en demi-journée ou sur la journée, offrant un intérêt parfois paysager, patrimonial ou naturaliste. La plupart sont en forêt dans un environnement sauvage malgré l'urbanisation toute proche. Ces divers circuits peuvent évidemment être parcourus par des traileurs qui ne manqueront pas d'imagination pour combiner divers circuits à la portée de leur performance.

**La nature est à respecter, en restant discret et ne laissant aucune trace de votre passage, merci pour elle!**

**Pensez aussi à ne pas surestimer vos propres capacités en abordant un circuit qui reste un itinéraire de randonnée.**

**Aidez-nous à entretenir nos sentiers en nous signalant tout incident.**

[ [asso-des-sentiers-de-smu.eklablog.com](http://asso-des-sentiers-de-smu.eklablog.com) ]

## Le système de cotation de la FFR\*

Pour définir la difficulté d'une randonnée, le système propose 3 axes de cotation, chacun étant coté de 1 à 5...



**L'effort** (considérations de longueur de parcours et de dénivelé)



**La technicité** (nécessité de lever les jambes ou de poser les mains)



**Le risque** (conséquences d'une chute)

\*Fédération Française de Randonnée pédestre

## Le balisage

**7** Numéro de circuit

**7a** Numéro de variante



Direction à suivre



Continuité



Variante



Virage à droite



Virage à gauche



Mauvaise direction

L'éditeur et l'auteur ne peuvent être tenus pour responsables d'incident ou d'accident de quelque nature que ce soit pouvant intervenir lors de la randonnée.

**Appel d'urgence 112** Attention aux "zones blanches"



# Uriage

LES-BAINS

Office de Tourisme  
5, avenue des Thermes  
38410 Uriage  
04 76 89 10 27  
[info@uriage-les-bains.com](mailto:info@uriage-les-bains.com)



[www.uriage-les-bains.com](http://www.uriage-les-bains.com)